

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 34 (1988)
Heft: 1

Rubrik: En bref...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN BREF ...

Qui sommes-nous ?

La *Fédération des Sociétés Suisses de Paris* (FSSP) étant souvent citée dans les colonnes du *Messenger Suisse*, la question peut se poser aux lecteurs du magazine de savoir ce qu'est exactement cette fédération, comment elle est organisée et à quoi elle sert.

Créée en 1967 pour faire suite à un groupement moins formel, la FSSP a une triple mission de coordination et de concertation, d'information, et d'initiative. A cette triple fin elle regroupe les associations amicales et professionnelles suisses de Paris et de sa région près de 30 000 suisses et doubles nationaux, soit 7 1/2 % de la totalité de l'émigration helvétique dans le monde et bénéficie de l'appui moral et matériel d'un certain nombre d'entreprises d'origine suisse ou d'organismes à vocation générale comme l'Office National Suisse du Tourisme ou la Chambre de Commerce Suisse en France.

Coordination et concertation

C'est au sein de la FSSP que dix-sept associations suisses de Paris coordonnent et harmonisent leurs activités et, aussi, élaborent des projets ou des prises de position en commun. Ces associations sont essentiellement différentes dans leurs objectifs, le nombre et les motivations de leurs membres, voire leur mode d'opération. Elles traduisent la diversité d'un groupement important de concitoyens - notre communauté parisienne correspond, numériquement, à une ville Suisse de moyenne dimension comme Fribourg ou Lugano - et vont des classiques amicales à des organismes de représentation économique en passant par l'entraide et la gestion de services de santé. On trouvera en pages 14 à 19 du présent numéro un petit annuaire des associations et organismes membres de la FSSP avec les coordonnées de leurs responsables. La gamme des intérêts couverts montre à l'évidence qu'aucune « Union Suisse » unique ne saurait les maîtriser et les assumer tous et que la pluralité associative est la seule réponse aux aspirations multiples de tous et de chacun. Encore faut-il que cette pluralité ne se traduise pas par des efforts dispersés, divergents ou, au contraire, faisant double emploi. C'est-ce à quoi veille la Fédération.

Information

Sans doute l'information est-elle le rôle principal de la FSSP ou, tout au moins, celui qui implique le plus la notion de

service. La Fédération est en effet l'éditeur-proprétaire du « *Messenger Suisse* » dont elle assume la gestion administrative et le risque financier. Il ne nous appartient pas de vanter notre journal. Disons simplement qu'il correspond à un besoin et que s'il est facile de suggérer un autre contenu ou d'autres lignes générales, cette revue semble pour l'instant correspondre à ce qu'en attendent ses abonnés, qui la font vivre. Le *Messenger*, toutefois, ne se maintient que grâce au dévouement de sa rédaction, lequel confine au bénévolat, et à celui d'un petit groupe de rédacteurs et d'amis. Bénévole également est son administration, et ce n'est pas là, et de loin, la moindre tâche.

L'information, la FSSP l'assume également par les réunions qu'elle organise périodiquement à la *Porte de la Suisse* sur des sujets tels que l'AVS, l'assurance-maladie, le retour en Suisse, les nombreux problèmes de la nationalité ou les grandes issues politiques concernant le pays. La prochaine de ces réunions aura lieu le 23 janvier 1988 et le programme en figure page 5. L'intérêt qu'une telle action présente n'échappera pas à nos lecteurs : démarches simplifiées et parfois évitées, apport d'informations précises par des spécialistes souvent venus de Suisse, possibilité de jauger l'avenir sur la base d'entretiens personnels. Le seul fait que de nombreux compatriotes viennent de province pour assister à ces réunions montre qu'elles correspondent bien à un besoin.

Initiative

Qu'entend-on par là ? Tout ce que la Fédération et les associations qui lui sont liées organisent, en dehors de leurs activités courantes, pour rassembler nos concitoyens. Pro Ticino, la Société Suisse de Gymnastique de Paris, le Cercle Suisse Romand, pour ne citer qu'eux, convient périodiquement non seulement leurs membres mais tous leurs sympathisants à des manifestations diverses de caractère amical ou familial. Mais il y a aussi les opérations « portes ouvertes » à l'Hôpital Suisse de Paris ou de la Maison Suisse de Retraite, les présentations de films ou signatures de livres, les expositions de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes, les dîners-conférence de la Chambre de Commerce Suisse en France et, enfin, cette commémoration annuelle, fin juin, de la Fête Nationale Suisse. Opération à risque, s'il en est, le principal aléa de cette rencontre champêtre étant celui du temps, mais jouent aussi le choix du lieu, le souci de se renouveler, celui d'inviter des groupements venus de Suisse à prendre part à

la fête et bien d'autres choses encore qui posent problème. De Jouy-en-Josas, à Breteuil, Rueil-Malmaison, Châtenay en France et Vaux-le-Pénil, la FSSP a maintenu la tradition de cette fête, accueillant parfois jusqu'à sept-cents personnes et des groupements suisses aussi brillants que la Banda di Canobbio, l'orchestre de nos amis « L'Echo du Châlet », du pays de Gex, ou encore, chaque année, l'Union Chorale Suisse de Paris.

Représentation et vœux

Mais nos associations ont un rôle des plus importants à jouer dans le cadre de l'Union des Suisses de France et de l'Organisation des Suisses de l'Etranger. L'une et l'autre ont pour objet de faire connaître aux pouvoirs publics la position des Suisses de l'étranger sur leurs statuts : assurances-retraite et maladie, droit de la nationalité, exercice des droits civiques, réparation des dommages dus aux événements politiques et bien d'autres questions encore.

Une fois par an, les associations membres de l'Union des Suisses de France, elles sont quatre-vingts au total, se réunissent alternativement à Paris et en province, en présence de l'Ambassadeur, de ses principaux collaborateurs, de nombreux consuls, de représentants de l'administration fédérale, pour passer en revue un ordre du jour reprenant les différents sujets ci-dessus évoqués. C'est l'occasion unique pour l'administration de recueillir les commentaires et les vœux de nos concitoyens et de les tenir informés des lois et règlements nouveaux ou en préparation qui les concernent. Sans ces réunions aurait-on su par exemple que la nouvelle loi sur le droit international privé modifiait considérablement le droit de recours des Suisses de l'étranger devant les tribunaux de leur pays ?

Au cours de ces réunions annuelles, les représentants des sociétés élisent les délégués du pays de résidence à la Commission des Suisses de l'Etranger qui, au plan international - ses membres viennent de Suisse pour partie et de tous les pays pour la majorité - joue vis-à-vis des autorités fédérales un rôle identique à celui des Congrès nationaux. Le « *Messenger Suisse* » a déjà fait suffisamment état des travaux et acquis de la Commission pour qu'il ne soit pas nécessaire de les répéter ici.

Rapide, trop rapide tour d'horizon, qui ne répond qu'en partie à cette question si souvent entendue : *à quoi ça sert ?* Peut-être vous aurons-nous éclairés par ces lignes sur les raisons de notre existence. Mais nous sommes toujours là, Présidents et animateurs des sociétés membres de la FSSP, pour vous accueillir et vous en dire plus encore.

P.J.